

## AP 2. 2

<b>Comment bien se préparer aux études supérieures ?</b>
--

Le site de l'Onisep ([www.monorientationenligne.fr](http://www.monorientationenligne.fr)) propose, outre le schéma général des études reproduit plus loin dans ce module, deux guides pratiques pouvant être téléchargés, à destination respectivement des professeurs de terminales (<http://www.onisep.fr/Toute-l-actualite-nationale/Etudes-au-lyceet-CFA/Actus-2011/Septembre-2011/Le-guide-pratique-du-professeur-de-lycee-premiere-etterminale>).

Les études supérieures ne sont pas la simple continuation du secondaire ; il faut accepter un nouveau cadre, une nouvelle méthodologie, une nouvelle ambiance, etc. Le bachotage, c'est terminé. Un travail intensif et régulier dans toutes les matières est la clef de la réussite. En classe préparatoire comme en BTS ou en DUT, l'encadrement strict laisse peu de doute sur ce point ; en licence, le sentiment de liberté est trompeur et le rappel à l'ordre n'intervient qu'en fin du premier semestre, ce qui est déjà trop tard pour réagir.

*Il convient donc, dès la rentrée, de :*

- travailler l'ensemble des matières
- travailler régulièrement
- travailler de manière rigoureuse
- alterner travail personnel et travail en groupe pour être plus efficace et bénéficier de la dynamique positive de l'émulation, selon un rythme personnel

*Réussir ses études, c'est réussir à la fois à :*

- acquérir des connaissances par la validation
- acquérir de l'expérience durant les études : par les stages intégrés dans les cursus ou par des stages volontaires (pour valider, invalider ou préciser un projet professionnel), par une activité associative, par des jobs, et par des expériences à l'international (Erasmus) tout au long du parcours d'études
- développer des activités sociales, culturelles et sportives
- trouver un équilibre entre ces trois axes d'activités complémentaires

On encouragera enfin les lycéens à passer de bonnes vacances pour être parfaitement disponible le jour de la rentrée.

L'objectif de cette séquence est d'aider les lycéens à se projeter dans leur future vie d'étudiant, de les rassurer par l'information livrée vis-à-vis des inquiétudes légitimes liées à un changement d'environnement, de rythme et de méthodes.

**Exercice 1 :** La démarche administrative de l'inscription doit être anticipée ; on demandera donc à chaque lycéen de chercher sur internet tous les renseignements pratiques concernant :

- les pièces requises qu'il faudra commencer à réunir au plus tôt (notamment la conservation des bulletins scolaires)
- les délais des différentes phases d'inscription sur admission-postbac ou les procédures

## AP Comment bien se préparer aux études supérieures

propres aux établissements hors APB

**le statut de protection sociale**, en se connectant sur le portail [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

puis rubrique « Vous êtes assuré », onglet « Droits et démarches », choisir « Vous faites des études » dans la liste de classement « par situation professionnelle » et enfin « Vous êtes étudiant : en savoir plus... »

**les demandes de bourse** ; on invitera ici les lycéens à se connecter sur le site du CNOUS : <http://www.cnous.fr> puis onglet « La vie étudiante » et menu « Bourses et aides financières »

Objectifs : préparer APB et ses choix d'orientation, se confronter à de futures problématiques d'orientation, anticiper ses choix et difficultés.

**Durée : 25 minutes.**

**Exercice 2 :** En fonction du lieu d'études, il convient de prévoir l'organisation matérielle des transports et/ou du logement. Cela nécessite si possible une visite sur place, une recherche de renseignements sur les transports en commun et le cas échéant sur les possibilités d'hébergement.

Là encore, on pourra avoir recours au site du CNOUS : <http://www.cnous.fr> puis onglet « La vie étudiante » et menu « Logement »

**Exercice 3 :** La charge de travail allant en augmentant, il n'est plus possible de conserver, si c'était le cas jusque-là, la même organisation empirique. L'organisation est l'objet d'un module entier de l'Accompagnement Personnalisé et ne peut donc pas être traité en un seul exercice ici !

A minima, on pourra demander aux élèves comment ils organisent leurs cours puis leur expliquer comment améliorer cette organisation dans un classeur.

On pourra procéder de la même manière avec les fichiers et répertoires de l'ordinateur.

La recherche d'un équilibre personnel entre temps de présence en cours, temps de travail personnel et temps « libre », c'est-à-dire temps consacré aux loisirs, au sport et aux activités culturelles, nécessitera elle aussi une organisation stricte de la semaine :

on invitera le futur étudiant à rechercher le volume horaire de cours et de travail personnel correspondant au cursus qu'il a choisi

on lui fera effectuer un calcul simple :  $7 \times 24 = 168$  heures par semaine, auxquelles il faut retrancher dans un premier temps les heures de sommeil, de repas, de toilette, etc. puis le volume horaire de cours et de travail personnel trouvé

il reste alors à optimiser le temps restant entre sport, activités culturelles et autres contraintes ou loisirs

cela risque de nécessiter un arbitrage entre différentes activités, qui ne peut se faire au détriment ni de la santé ni de la réussite des études ; l'établissement d'un planning hebdomadaire peut cependant suffire pour trouver l'équilibre recherché.

**Exercice 4 :** Intégrer un établissement d'enseignement supérieur, ce n'est pas juste aller en

### *AP Comment bien se préparer aux études supérieures*

cours, en TD et en TP ; on invitera le futur étudiant à avoir une vue d'ensemble de son futur établissement et de son environnement, c'est-à-dire à découvrir

- les différentes formations qui y sont proposées
- les services internes à l'école ou l'université à travers par exemple l'organigramme, les noms des différents dirigeants et enseignants ; on pourra soumettre ces noms dans des moteurs de recherche pour mieux connaître ses futurs interlocuteurs.

On s'intéressera naturellement aussi, dans une dimension moins institutionnelle, aux lieux de vie proposés par l'établissement, aux possibilités de pratique du sport, aux éventuels services spécifiques offerts aux étudiants en situation de handicap, aux activités culturelles proposées ou aux facilités d'accès à la vie culturelle de la cité, aux services d'accompagnement vers l'insertion professionnelle, aux dispositifs mis en œuvre pour aider les nouveaux étudiants à s'intégrer et acquérir les nouvelles méthodologies.

Surtout dans les universités où l'information n'est pas systématiquement livrée à l'étudiant, il faut acquérir le réflexe d'aller chercher soi-même cette information.

- les services externes comme les restaurants du CROUS, les bibliothèques inter-établissements,

**Exercice 5 :** On proposera aux lycéens futurs étudiants d'identifier, via internet et les réseaux sociaux, les associations d'étudiants et leurs activités, les associations de diplômés et leurs réseaux.

La vie associative étudiante, outre qu'elle peut aider à rompre l'isolement en arrivant dans un nouvel établissement, peut proposer un excellent complément de formation notamment dans l'apprentissage de l'autonomie et de la gestion de projet en responsabilité ; elle peut même parfois être intégrée parmi les critères de choix de l'école ou de l'université.

**Exercice 6 :** Aller consulter en bibliothèque ou en librairie les livres (on n'en est pas encore à les acheter à ce stade-là !) par matière au programme des études envisagées, et les livres de méthode s'il en existe concernant la filière choisie.

Ce dernier exercice peut difficilement s'effectuer dans l'enceinte du lycée ; il constitue une proposition de continuité dans la préparation aux études supérieures, au-delà de ce module.